

2.03 Archives : de la conservation à la valorisation

SOB2003 - NBDN_

Domaine : **Information et communication** Grade académique : **Bachelier : bibliothécaire-documentaliste - Namur**

Niveau de certification : **6 Cycle : Premier Cycle** Année académique : **2026-2027** (Q1)

CRÉDITS ECTS 2		VOLUME HORAIRE 24 h	
PRÉREQUIS <i>Aucun</i>		CO-REQUIS <i>Aucun</i>	
IMPLANTATION Département social de Namur	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE Christine Biston	RESPONSABLE DE L'UE Camille VANBERSY	ENSEIGNANTS INTERVENANTS Camille VANBERSY

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
SO-Bibliothécaire - Documentaliste	2	Obligatoire

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

À définir

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

- Décrire les différentes étapes du traitement des archives patrimoniales de la réception du fonds à sa valorisation.
- Connaître et mettre en pratique les normes de descriptions archivistiques (ISAAR, ISADG principalement).
- Connaître les implications des différentes législations et leur impact sur les gestions et la valorisation des archives. [A voir en fonction du contenu du cours de droit](#)
- Connaître les bonnes pratiques de conservation en lien avec les types de supports rencontrés, identifier les risques et connaître les pratiques de gestion préventives et curatives.
- Connaître et mettre en pratique les bonnes pratiques liées à la valorisation des archives

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable. Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

OBJECTIFS

Etablir une communication professionnelle

- Identifier les publics cibles et leurs besoins spécifiques

Interagir avec son milieu professionnel

- Appréhender le contexte professionnel
- Participer au développement de la profession en comprenant ses enjeux et ses problématiques

Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable

- Identifier les principes juridiques et déontologiques s'imposant à la profession
- Mettre les savoirs au service de l'esprit critique, de l'observation, de l'analyse et du raisonnement

Organiser l'information

- Identifier les enjeux liés à l'application des normes et formats et contrôler l'homogénéité formelle des données
- Élaborer et appliquer des critères de sélection, d'acquisition, de conservation et d'élimination de documents de toute nature et de tout domaine en suivant l'évolution des besoins des publics cibles
- Identifier les opportunités et la faisabilité de collaboration entre organismes pour la mutualisation des ressources documentaires

CONTENU

Contenu consultable sur Moodle (syllabus, présentations et ressources diverses)

SOURCES ET RÉFÉRENCES

À définir

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
ABDN2003-COD01 — Archives : de la conservation à la valorisation	À définir

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
ABDN2003-COD01 — Archives : de la conservation à la valorisation	24 h	Français	Français

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
ABDN2003-COD01 — Archives : de la conservation à la valorisation	À définir

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE REGROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

Enseignement ex cathédra

Mise en pratique sur base de cas concret et exercices

Visite d'un centre d'archives et audit de celui ci sur base des éléments théoriques vus au cours

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

À définir

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

Travail écrit : 30% de la note finale

Examen oral : 70 % de la note finale

Moyenne géométrique pondérée appliquée

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Épreuve intégrée	Modalités d'évaluation
ABDN2003-COD01	Période d'évaluation : Q1 Modalité d'évaluation : travail écrit + examen oral 2ème session, l'étudiant·e représente l'examen selon les mêmes modalités

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.